

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/EL/FD/23/AUT/61

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public
Représentation théâtrale – buvette extérieure

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

L'Association Vaincre La Mucoviscidose - 1540 Route d'Olouise - 38510 SERMERIEU

A occuper le domaine public pour la mise en place d'une buvette avec 2 barnums (3x3m) devant la maison du Département au Parc des Lilattes dans le cadre d'une représentation théâtrale organisée dans l'amphithéâtre de la maison du Département :

Le dimanche 12 mars 2023

De 9h00 à 20h00

Autorisation de mettre en place des barnums lestés. Les éventuels assemblages de barnums ne devront pas dépasser une surface de 40m²

Les lieux devront être laissés propres une fois la manifestation terminée.

Respect de l'arrêté relatif aux parcs et jardins référencé 2012 - 1039

Pas de circulation de véhicules en dehors des allées en enrobé

La présente autorisation ne fait pas office d'autorisation d'ouverture de buvette.

A Bourgoin-Jallieu, le jeudi 23 février 2023

Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts



Mairie de Bourgoin-Jallieu
CS 62010
38307 Bourgoin-Jallieu Cedex
04 74 93 00 54

bourgoinjallieu.fr

